

chaîne plus étroitement, on la prive de nourriture, jusqu'à ce qu'elle ait demandé mille fois grâce et miséricorde. Après l'avoir ainsi martyrisée, si elle tente encore une fois de se sauver, on la tue.

Le seul et unique ouvrage du Pahouin, quand il n'est pas en guerre, est la chasse ; à la femme donc le travail dans les champs ; l'obligation d'apporter au village des charges effrayantes de bananes et de manioc ; il y en a qui portent à chaque voyage 50 kilogrammes. Si le Pahouin vend des bananes ou son ébène, c'est à la femme de faire le service des factoreries ; l'homme se contente de la suivre avec son fusil, son couteau de chasse et sa gibecière ; sauf à la frapper lorsque, pliant sous le faix, elle ne marche pas assez vite. Combien de fois le missionnaire n'a-t-il pas été témoin de pareilles brutalités !

A la femme aussi d'être là, à l'heure des repas, pour préparer tout ce qu'il faut. Nous connaissons plusieurs cas où la ménagère, s'étant trop attardée dans les plantations, a payé ce retard de sa vie. Le dernier fait est arrivé, il y a six mois à peine, et la victime était la mère d'un de nos enfants. Tout le village avait mangé ; Udhouthouma seul avait faim ; il attendait l'arrivée de sa femme, tenant silencieux son fusil entre ses jambes. Bientôt, courbée sous un énorme panier rempli de bananes, de patates et de cannes à sucre, elle apparaît, et Udhouthouma de commencer à l'invectiver et à la menacer de la crosse de son fusil. Effrayée, la femme cherche à fuir. Elle n'avait pas fait dix pas qu'elle tombait inanimée, percée de quatre balles. Il y eut palabre, les parents de la femme demandèrent à leur tour la tête du meurtrier à la justice des Fangs ; mais cette justice trancha ainsi l'affaire : Udhouthouma était dans son droit et la famille de la défunte doit lui donner une autre femme ou bien rendre la dot offerte pour le mariage de la première. Bien entendu, cette famille n'accepta pas les conditions : de là, une guerre qui ne finira pas de sitôt.

Les femmes qui ne sont pas prises dans les guerres sont achetées toutes petites, les unes encore à la mamelle et les autres à l'âge de trois à quatre ans pour être livrées malgré elles à des maîtres inhumains. C'est le sort, dans l'Ogowé,